



Ordonnance de télécom CRTC 2011-572

Version PDF

Ottawa, le 7 septembre 2011

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Dryden Municipal Telephone System	39	le 29 juillet 2011
Olds Fibre Ltd.	1 1A	le 27 juillet 2011 le 5 août 2011

Secrétaire général